PROMEPAR
ASSET MANAGEMENT

Politique ESG de Promepar AM

Rapport en application de l'article 173 de la loi du 15 août 2015 sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte

E

S

G

En sa qualité de société de gestion, Promepar Asset Management S.A. se conforme aux exigences de communication de l'article 173 (paragraphe VI) de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 en établissant le présent rapport concernant sa stratégie en matière de prise en compte des informations ESG dans sa politique d'investissement et de gestion des risques.

Rapport exercice 2019

Signatory of:

PRI Principles for Responsible Investment

1 Des équipes engagées 3

2 Les fondamentaux de la RSE et de l'ESG pour Promepar AM 4

- ESG, ODD, de quoi parle-t-on ?

3 Les objectifs ESG de Promepar AM 5

- Répondre – Inciter – Participer – Sensibiliser – Offre ISR

4 Les engagements et les moyens mis en œuvre 5

- Promepar AM signataire des PRI
- Intégration ESG
- Conventions et Principes internationaux
- Participation aux ODD
- Stratégie d'engagement auprès des émetteurs : Dialogue et Vote aux Assemblées Générales
- Stratégie de communication et de formation
- Impact Climat – Transition énergétique et écologique
- Gestion des Risques

5 Offre ISR de Promepar AM 8

- Offre ISR en gestion sous mandat
- Offre ISR en gestion collective

6 Reporting - Publications 10

7 Axes de développement pour 2020-2022 11

8 Annexes 12

- Flash Info ISR
- Reporting Bred Selection ISR

9 Lexique

1. DES EQUIPES ENGAGEES

Sensibilisée et impliquée dans la recherche et le développement de l'investissement responsable, la Société de gestion Promepar Asset Management rassemble une équipe de 30 personnes, constituée de femmes et d'hommes convaincus du rôle majeur de la finance pour encourager, promouvoir et participer aux enjeux du développement durable.

COMITÉ D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Marc Favard

Murielle Hermellin

Jean-Philippe Ngo

POLE GESTION OPC

Marc Favard

Stéphane Parry

David Chouchana

Renaud Ramette

Sébastien Meot

POLE GESTION SOUS MANDAT

Véronique Crolard

Alain Chaudron

Frédérique Tourrade

Arnaud Morel

Jessica Zekri

Murielle Hermellin

Jean-Philippe Ngo

3. LES FONDAMENTAUX DE LA RSE ET DE L'ESG POUR PROMEPAR AM

Une entreprise, quelle qu'elle soit, se doit d'intégrer à ses activités des préoccupations sociales et environnementales afin de respecter les principes du développement durable. Toute entreprise doit donc mettre en œuvre une **politique RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises), et toute entreprise cotée en Bourse doit en faire état dans un chapitre à part de son rapport annuel.

L'analyse d'une entreprise sur des **critères ESG** permet d'évaluer la qualité de sa politique RSE, et d'estimer sa **contribution au développement durable**. Une entreprise cotée sur les marchés financiers doit donc, non seulement s'attacher à améliorer ses performances financières, mais également avoir une bonne politique RSE, visible et démontrée, au risque, sinon, de voir sa réputation entachée et par voie de conséquence son cours de bourse sanctionné.

E.S.G et O.D.D : DE QUOI PARLE-T-ON?

E.S.G

E = Le critère Environnement, désigne les impacts directs ou indirects de l'activité des émetteurs sur l'environnement

Exemples: gestion des déchets - gestion de l'eau - pollution eau/air - préservation de la biodiversité - exploitation des ressources - lutte contre le changement climatique - lutte contre les gaz à effet de serre…

S = Le critère Social, est relatif aux impacts des émetteurs sur l'ensemble des parties prenantes, salariés, fournisseurs, syndicats, clients …

Exemples : santé - sécurité - droits humains - égalité des chances - droit du travail - liberté syndicale - conditions de travail dans la chaine fournisseurs - formations - dialogue social – parité homme-femme…

G = Le critère Gouvernance, rassemble l'ensemble des règles qui régissent la manière dont l'entreprise est dirigée et contrôlée. Il répartit les droits et les obligations des différents intervenants au sein de l'entreprise, tels que les actionnaires ou les dirigeants, et pose les règles et les procédures de prise de décision.

Exemples : équilibre des pouvoirs - rémunération des dirigeants - corruption - transparence des comptes - qualité du management et du conseil d'administration - partage des pouvoir – contrôle des pouvoirs - transparence vis-à-vis des actionnaires …

ODD

En 2015, l'ONU a défini **17 Objectifs du Développement Durable** (cf ci-dessous) afin de répondre à 3 enjeux fondamentaux : *Eradiquer la pauvreté – Protéger la Planète – Garantir la prospérité pour tous*.

Promepar AM est convaincu que le secteur financier a la responsabilité de diriger les capitaux vers les entreprises qui contribuent positivement à ces enjeux.

4. LES OBJECTIFS DE PROMEPAR AM

A travers sa politique ESG, Promepar AM souhaite

- ***Répondre*** à l'attente des épargnants désireux de concilier performance financière et impacts sociétaux.
- ***Inciter*** l'évolution positive des pratiques des émetteurs à travers le dialogue et l'exercice des droits de vote aux Assemblées Générales des sociétés.
- ***Participer*** aux objectifs du Développement Durable.
- ***Sensibiliser, former et communiquer*** auprès de ses collaborateurs, de son réseau de conseillers et de ses clients sur l'importance de la prise en compte des critères extra-financiers.
- ***Proposer*** une offre 100% ISR en multigestion, en mandat et en gestion collective

5. LES ENGAGEMENTS ET LES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR PROMEPAR AM

PROMEPAR AM SIGNATAIRE DES PRI

En Août 2019, Promepar AM est devenu **signataire des PRI**, démontrant ainsi plus fortement et de façon plus affichée sa **participation** et son **engagement** dans le déploiement de l'investissement responsable.

Cela se traduit par la mise en place de **l'intégration ESG** dans sa gestion (action et obligataire) c'est-à-dire la prise en considération **d'éléments extra financiers** dans le processus d'analyse et de décision en matière d'investissement. D'autre part, en signant les PRI, Promepar s'engage à **promouvoir** l'ESG auprès de son réseau interne et des gérants d'actifs avec lesquels nous travaillons.

Promepar AM est convaincu que l'analyse extra financière complète l'analyse financière car toute information environnementale, sociale et de gouvernance donne souvent de bonnes indications sur la qualité de la gestion de la société, sur sa pérennité, et permet de **repérer** des risques ou des opportunités non lisibles dans les bilans financiers. Ces analyses permettent par ailleurs d'identifier les **acteurs** les plus **impliqués** dans le développement durable.

INTEGRATION ESG

La mise en place de ces analyses ESG nécessite des moyens. Promepar AM s'est doté d'**outils** auprès de **prestataires** externes, en particulier Vigéo/Eiris, Proxinvest, Morningstar…

- Vigéo/Eiris est spécialisé dans l'analyse de multiples critères ESG et l'analyse de **controverses** de plus de **1 000 entreprises**
- Proxinvest est une société de conseil spécialisée pour sa part dans l'analyse de la **gouvernance** des entreprises.
- Morningstar met à disposition un certain nombre de **données extra financières**.

Outre ces fournisseurs de données, nous analysons les **rapports annuels RSE** des entreprises dans lesquelles nous investissons et participons régulièrement à des réunions individuelles et/ou collectives avec les émetteurs, spécifiquement **dédiées** aux questions **ESG**.

Chaque valeur en portefeuille est matérialisée par une **fiche spécifique** comportant l'analyse financière détaillée complétée de l'analyse extra-financière ESG, ainsi que, le cas échéant, une mention précisant la participation aux Objectifs du Développement Durable (ODD).

POLITIQUE ESG

CONVENTIONS et PRINCIPES INTERNATIONAUX

Conformément aux conventions **d'Ottaw** et **d'Oslo**, Promepar AM refuse d'investir dans des sociétés ou des fonds possédant des émetteurs qui participent à la fabrication de mines anti- personnelles et d'armes à sous-munition. Pour son nouveau et premier fonds ISR Bred Sélection ISR, l'équipe de gestion vérifie également que les entreprises dans lesquelles elle investit respectent les Principes du **Global Compact** ; principes indiquant le respect des droits de l'homme, des droits du travail, de l'environnement et la lutte contre la corruption.

PARTICIPATION AUX OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Outre cette intégration ESG, Promepar AM est également sensible aux **Objectifs du Développement Durable** (ODD) à la fois à travers la sélection des valeurs et des OPC, mais aussi plus spécifiquement à travers BRED Sélection ISR, dont une description complète est présentée en page 9 de ce document.

STRATEGIE D'ENGAGEMENT AUPRES DES EMETTEURS

Le **dialogue** et le **vote** aux assemblées générales sont deux composantes également indispensables à la bonne appréciation d'une entreprise ; elles permettent d'initier et de favoriser les **bonnes pratiques** de responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance des entreprises.

DIALOGUE

Les gérants et analystes de Promepar AM rencontrent régulièrement le management des entreprises au cours de meeting publics ou privés, et leur posent systématiquement des **questions d'ordre extra financier.**

De même, au cours de nos sélections d'OPC externes pour notre multigestion, en gestion sous mandat et en gestion collective, nous interrogeons toujours les gérants sur la prise en compte de critères ESG et leur attitude face aux **controverses** dans leur sélection de valeurs.

VOTE AUX ASSEMBLEES GÉNÉRALES

Les principes de la politique de vote de Promepar AM, revue annuellement, visent à promouvoir la valorisation à long terme des investissements et à encourager la transparence, la cohérence, l'intégrité, l'équité et le **développement durable**. Nous sommes en effet convaincus qu'il existe un lien étroit entre l'application de ces principes et la performance de l'entreprise, et que ces derniers ont des impacts sociaux et sociétaux positifs. Avant chaque vote, l'équipe en charge analyse les résolutions et motive son choix de vote ; elle s'appuie pour cela sur sa politique de vote, sur les recommandations de l'**AFG** et de **Proxinvest**, agence spécialisée dans la gouvernance des entreprises.
Concernant les **dépôts de résolutions externes**, Promepar AM les soutient si elles sont justifiées et constructives.

BILAN DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2019

Pour la saison 2019, Promepar Asset Management a voté à l'intégralité des titres du SBF 120 détenus en gestion collective à travers ses OPC.

Cela représente **57** Assemblées Générales, soit **1 314** résolutions.

Promepar AM a exprimé au moins un vote négatif à **100%** des Assemblées Générales

La somme des votes non et abstention a représenté **33,8%** des résolutions, **ce qui témoigne d'une politique de vote plutôt exigeante vis-à-vis des émetteurs.**

Chaque année, le bilan de l'exercice des droits de vote de Promepar AM est présenté à l'ensemble des collaborateurs, et un point spécifique et prévu avec Proxinvest qui présente pour sa part le bilan de l'ensemble des assemblées ainsi que les évolutions des règlementations en matière de vote.

POLITIQUE ESG

STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE FORMATION ESG

Promepar AM **forme** régulièrement l'ensemble de ses collaborateurs et des conseillers du réseau Bred à ses approches d'intégration ESG et d'offre ISR.

Chaque mois, l'équipe ISR de Promepar AM rédige et **diffuse** à l'ensemble de ses collaborateurs et de ses clients un flash info, reprenant l'ensemble des principales actualités concernant les sujets ESG, ISR, RSE et développement durable (cf annexe).

IMPACT CLIMAT – TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

Promepar AM prend très au sérieux **l'Accord de Paris** de 2015 visant d'ici 2100, à limiter, le réchauffement climatique à +2 degrés Celsius maximum par rapport au niveau préindustriel.

Afin de participer à cet Accord, Promepar AM projette de mesurer l'empreinte carbone de chacun de ses portefeuilles en titres vifs et en multigestion.

Participer à la transition énergétique et écologique implique non seulement de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), mais également d'encourager les entreprises et les secteurs industriels développant des innovations et des solutions pour que cette transition soit pérenne et équitable, capable de répondre aux deux autres enjeux des objectifs du développement durable, que sont garantir la prospérité de tous et éradiquer la pauvreté.

GESTION DES RISQUES ESG

L'ensemble des collaborateurs de Promepar AM est sensible aux controverses affectant les entreprises détenues directement ou indirectement en portefeuille. La véracité, la gravité, la fréquence et les co conséquences environnementales, sociales et sociétales sont analysées et discutées. En cas de controverses avérées et selon son degré de gravité, les gérants peuvent prendre la décision d'alléger, de vendre, ou d'exprimer un vote sanction lors de l'assemblée générale.

En synthèse, l'ensemble de nos analyses extra-financières, de notre gestion des controverses, de nos dialogues, de notre politique de vote et de l'exercice de nos droits de votes participent à l'évolution de la Responsabilité Sociale des Entreprises et, par conséquent, à l'évolution des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

6 - LES OFFRES ISR DE PROMEPAR AM

OFFRE ISR EN GESTION SOUS MANDAT DE PROMEPAR AM

Depuis 2017, Promepar AM propose 4 profils plus ou moins risqués de **mandat ISR** en **multigestion**

GSM ISR MODÉRÉ	GSM ISR ÉQUILIBRÉ	GSM ISR DYNAMIQUE	GSM ISR PEA
Actions : Maximum 45%	Actions : Maximum 70%	Actions : Minimum 60%	Actions : Minimum 75%

Chacun de ces profils est composé de fonds **sélectionnés** à la fois sur leurs performances financières, mais également sur leurs **engagements** et leurs **performances extra financier ESG**.

L'analyse **financière** suit un procédé classique d'analyse des performance à court, moyen et long terme, d'analyse des risques, de la qualité du processus d'investissement, de la capacité à réagir en période de stress et de la compétence des gérants.

L'analyse **extra-financière** implique en particulier :

- La rencontre et le **dialogue** régulier avec les analystes extra-financiers et des gérants de fonds intégrant des critères ESG dans leur sélection des titres
- L'analyse des **reportings ESG** spécifiques à chacun des fonds ISR (empreinte carbone, droits humains, diversité…)
- L'analyse des éléments de réponse apportés par les sociétés de gestion au **questionnaire ESG** de Promepar AM
- L'étude des **notations ESG et des controverses** des sociétés détenues par les fonds sélectionnés
- L'analyse de la **politique de vote** aux Assemblées Générales ainsi que **l'exercice des droits de vote** des sociétés de gestion dont nous détenons des fonds.

Promepar AM privilégie les fonds ISR dont les gérants et les analystes extra-financiers présentent un **engagement fort et argumenté**, et reste très attentifs aux moyens mis en place par les sociétés de gestion pour suivre les objectifs qu'elles fixent aux émetteurs.

A travers cette philosophie de sélection, Promepar AM voit une **solution** pour encourager les gérants de fonds (et par conséquent les entreprises) à fournir les efforts nécessaires et agir pour tendre vers les objectifs de développement durable.

OFFRE ISR EN GESTION COLLECTIVE

Depuis Septembre 2019, Promepar AM propose un Fonds Commun de Placement Socialement Responsable : Bred Sélection ISR

FCP Bred Sélection ISR

Ce FCP investit à la fois sur des fonds actions et des titres des pays de l'Union Européenne selon un processus de sélection extra financier et financier.

- Le processus de sélection financier est le même que celui décrit précédemment pour la GSM. Concernant les titres, cette analyse comprend l'étude de la qualité de la structure financière, des perspectives futures de croissance, des éléments structurels etc…
- Le processus de sélection extra financier
  - Pour les **fonds** externes le processus est le même que celui décrit en GSM décrit en page précédente permettant d'identifier ceux présentant une **approche ISR pertinente**, **transparente** et **robuste** et ceux dont le gérant met en place des démarches **d'engagement** et de **dialogue** avec les émetteurs dans lesquels il est investi. Les fonds ISR que nous classons comme étant des fonds de **convictions, des** fonds à **impact,** des fonds d'**engagement** ou encore des fonds **thématiques** sont éligibles à BRED Sélection ISR.
  - Concernant les **titres**, la sélection est particulièrement exigeante : en effet, outre **l'exclusion** des secteurs du **tabac**, de la **pornographie**, des **jeux d'argent** et du **charbon thermique**, nous sélectionnons les valeurs suivant **plusieurs approches** complémentaires :
    - Le suivi mensuel des valeurs éligibles dans le portefeuille
    - Une approche dite **Best in universe,** où nous retenons des émetteurs issus des 20% des mieux notés par Vigéo/Eiris
    - Une approche dite **Best Effort**, où nous retenons des émetteurs issus des 20% présentant les meilleures progressions ESG parmi les 80% des mieux notés.
    - Une analyse et un suivi régulier des controverses
    - Enfin, nous sommes attentifs à l'implication des émetteurs sélectionnés vers les **objectifs du développement durable** et plus particulièrement vers les 4 suivants : accès à l'**eau** propre et aux réseaux d'assainissement / **emplois** décents et croissance économique / **industrie**, innovation et infrastructure / **lutte contre le changement climatique**.

- Par ailleurs, à travers le reversement de 25% des frais de gestion de Bred Sélection ISR (après règlement des frais administratifs externes et rétrocession) à des fondations engagées, Promepar AM participe également aux ODD éducation de qualité et égalité des chances.

- Le reporting mensuel de bred Sélection responsable présente l'intégralité des positions et nous réalisons en interne une transparisation complète du portefeuille.

7 – REPORTING et PUBLICATIONS

Promepar AM attache une grande importance à **former ses collaborateurs et son réseau de conseillers** à l'Investissement Socialement Responsable. Son équipe ISR a donc multiplié les rencontres avec les conseillers financiers et l'ensemble des gérants GSM a été impliqué dans la promotion de l'offre ISR auprès des prospects et clients. La société de gestion cherche également à **sensibiliser directement ses clients** à travers, entre autres, une lettre d'information mensuelle reprenant les actualités principales sur les thématiques ESG, RSE, ISR, TEE.

Promepar AM publie ainsi plusieurs documents disponibles en interne et/ou en externe :

Document	Données	Fréquence	Canal de diffusion
Présentation de l'offre ISR	Présentation des enjeux ESG et des solutions ISR proposées par Promepar AM	Mensuelle	Promepar AM Réseau BRED sur demande
Reporting des mandats ISR	Performances et arbitrages	Mensuelle	Promepar AM Réseau BRED
Reporting Bred Sélection ISR	Performances et arbitrages	Mensuelle	Promepar AM Réseau BRED Site internet
Flash Info ISR	Fiche mentionnant les actualités et événements majeurs sur les thèmes ESG, TEE, RSE, ISR	Mensuelle	Promepar AM Réseau BRED Clients sous mandats
Book ISR	Synthèse de fiches sur chaque fonds ISR détenu (approche ISR, labellisation, globe MS, performance…)	Mensuelle	Promepar AM Réseau BRED
Fiches valeurs ESG	Fiches ESG issues des notations Vigéo/Eiris	Mensuelle	Promepar AM
Fiches valeurs analyse financière et extra financière	Fiche synthétique descriptive, financière, boursière et ESG	Hebdomadaire révision à la demande	Promepar AM
Politique de vote et rapport de l'exercice des droits de vote	Procédure, politique de vote et bilan de l'exercice des droits de vote de Promepar AM	Annuelle	Promepar AM Site internet
Politique ESG	Contexte et grandes lignes de la politique ESG de Promepar AM.	Annuelle	Promepar AM Site internet

8 - AXES DE DEVELOPPEMENT POUR 2020– 2022

Promepar AM continue le **développement** de sa politique d'**intégration ESG** et de son **pôle ISR**

Nous allons **affiner** et **systématiser** nos outils d'analyse ESG pour l'ensemble de nos gestions avec la mise en place d'alertes systématiques en cas de controverse impactant les notes ESG des valeurs en portefeuilles.

Nous souhaitons demander le **label ISR** pour notre nouveau fonds **Bred Sélection ISR**, car nous pensons que notre processus de sélection est à la fois **contraignant** et **incitatif** pour favoriser les bonnes pratiques en matière de RSE. En amont, nous rédigerons un **code de transparence**.

Ensuite, nous souhaitons **étendre nos associations** avec plusieurs acteurs de l'ISR nationaux et internationaux (FIR, E&I, Phitrust, PRI…) dans le but de participer plus étroitement à des initiatives impliquées dans la promotion de l'ESG, de l'ISR et des bonnes pratiques en RSE tant auprès de la sphère financière, que des émetteurs, des clients institutionnels et des particuliers.

Enfin, nous projetons de mettre en place une **notation ESG** de l'ensemble de nos OPC et portefeuilles en gestion sous mandat.

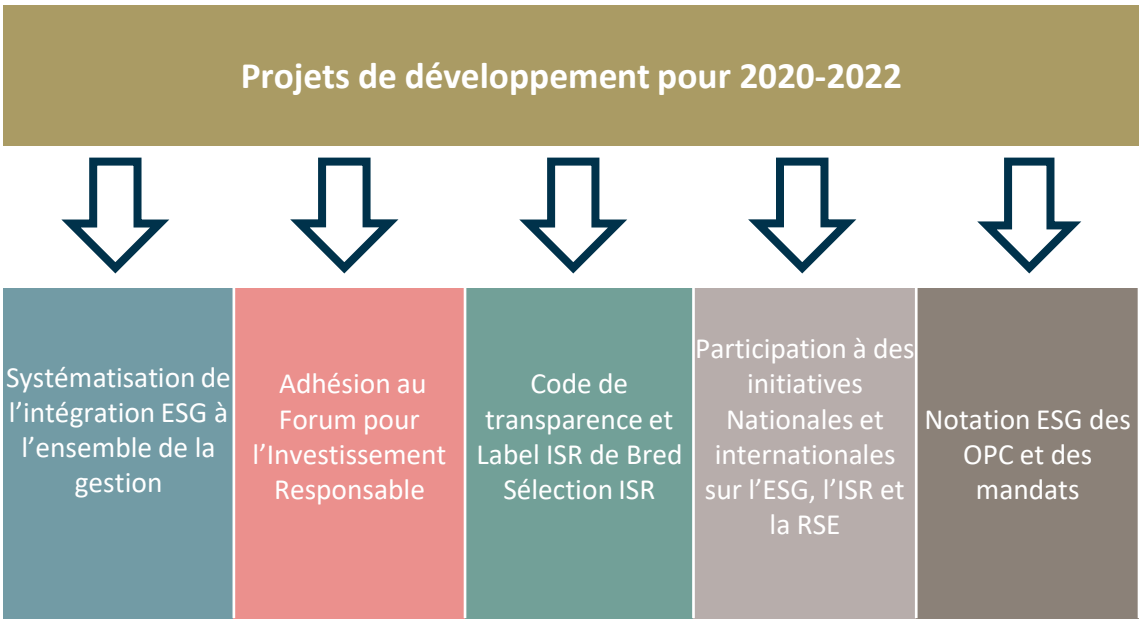

ANNEXE : FLASH INFO ISR

ILLUSTRATIONS DU FLASH INFO ISR

FLASH INFO ISR+

NOVEMBRE 2019 – NUMERO 28

PROMEPAR ASSET MANAGEMENT

"L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – Définition AFG-FIR

Esther Duflo, « bras mêlé » pour le Nobel d'économie 2019

Le 14 octobre, le prix Nobel d'économie 2019 a été remis à la franco américaine **Esther Duflo** ainsi qu'à son mari **Abhijit Banerjee et Michael Kremer**. Tous trois ont été récompensés pour leurs travaux sur « **l'allègement de la pauvreté globale** ». « Les recherches menées par les lauréats de cette année ont **considérablement amélioré notre capacité à lutter contre la pauvreté dans le monde**. En deux décennies, leur approche basée sur les expérimentations a transformé l'économie du développement, qui est maintenant un domaine de recherche florissant », a écrit l'académie des sciences suédoise. Agée de 46 ans, Esther Duflo est **la plus jeune et la deuxième femme jamais récompensée pour ce prix**. En 2010 elle avait obtenu la médaille John-Bates-Clarke récompensant les économistes américains de moins de 40 ans.

Source : Le Monde

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Pourquoi les fonds se bousculent auprès de la BEI ?

La **Banque de l'Union Européenne** investit dans de nombreux fonds d'investissement en Europe. Méconnue du grand public, il s'agit pourtant de la **plus grande banque multilatérale au monde**, devant la Banque mondiale, avec un bilan de 555 milliards d'euros. Basée au Luxembourg, **elle finance des milliers d'entreprises en Europe**, que ce soit en direct ou via des investissements dans des fonds gérés par des tiers. Une proposition alléchante pour les sociétés de gestion : obtenir un investissement de la BEI est une **marque de confiance reconnue par les professionnels de la finance**. Mais la banque publique ne confie pas ses fonds à n'importe qui : son processus de sélection de gérants, ou « due diligence », est **réputé pour son degré d'exigence sans pareil** : elle passe au crible la thèse d'investissement et le processus de gestion sous tous ses aspects (**gestion des risques, ESG, gouvernance**). Le processus de sélection peut prendre 6 à 18 mois ! Seules 20 % des sociétés de gestion franchissent toutes ces étapes et accueillent finalement la BEI parmi leurs investisseurs, qui exige en retour un reporting ESG précis et surveille de près les nouvelles opérations, notamment pour s'assurer de leur adéquation avec ses objectifs fixés par la Commission européenne.

Source : Les Echos

L'investissement ESG se fait-il au détriment de la performance ?

Pour répondre à cette question, la Lyxor-Dauphine Research Academy a commissionné auprès de chercheurs de l'Université de Lausanne une étude sur le **lien entre l'investissement ESG et la performance globale**. De janvier 2007 à décembre 2018, ils ont attribué une note ESG à 7 000 entreprises de l'indice MSCI All Country World. Ils ont constaté entre autre que **l'amélioration du profil ESG d'un portefeuille ne se fait pas au détriment des performances corrigées du risque et peut même l'améliorer**. Cependant, plus ce filtrage est strict, plus il donne lieu à des **biais géographiques** (orientation vers l'Europe et le pacifique au détriment des Etats-Unis) et **sectoriels** (meilleure représentation des technologies de l'information et de l'industrie, sous-pondération des secteurs financier et de l'énergie).

Source : L'AGEFI

ENVIRONNEMENT

Interdiction du diesel

La ville de **Strasbourg** a adopté le 25 octobre un **calendrier d'interdiction progressive des véhicules les plus polluants**, qui doit aboutir à l'interdiction totale des véhicules diesel dans la ville à l'**horizon 2025**. Selon l'Agence Nationale de Santé Publique, l'exposition aux particules fines entraîne chaque année **48 000 morts prématurées dans le pays.**

Source : Le Point

Un Futur géant européen de la batterie électrique

La Pologne rejoint la France et l'Allemagne dans **une alliance européenne destinée à développer la production de batteries électriques** avec la construction d'ici à 2023 de deux usines de production. Il s'agit de **la plus importante initiative de ce genre depuis la création d'Airbus**, car elle représente un investissement de plus de **5 milliards d'euros** rien que pour la première phase. L'Espagne, l'Italie et la Suède pourraient les rejoindre. Cependant France Stratégie, organe rattaché au 1er Ministre, prévient que cela n'aura de véritable cohérence que dans des **systèmes de production électrique décarbonés** comme c'est le cas en France, mais moins dans des pays comme l'Allemagne ou la Pologne où l'électricité est encore largement produite à partir du charbon.

Source : Le Point, Novethic

Unilever sous la pression des consommateurs

D'ici 2025, le géant de l'agro-alimentaire (plus de 400 marques dont Knorr, Lipton, Magnum, ou encore Dove) veut garantir **une réduction de moitié de ses emballages en plastique mais aussi collecter et transformer plus d'emballages plastiques qu'il n'en commercialise**. Fin août, le patron d'Unilever Alan Jope a déclaré que le groupe pourrait se séparer de certaines de ses marques si elles ne faisaient pas la preuve de leur durabilité. Unilever n'est pas la première multinationale à se plier à la pression des consommateurs sur le sujet. En août dernier, **Coca-Cola et PepsiCo** ont annoncé simultanément leur retrait de la Plastics Industry Association, principal lobby du secteur plastique outre-Atlantique. Coca Cola veut collecter et recycler l'équivalent de tous ses contenants d'ici 2030 ; de son

côté, **Nestlé vise pour 2025 100 % d'emballages recyclables ou réutilisables.**

Source : Novethic

En 2025, les objets connectés pourraient représenter la majorité de la pollution numérique mondiale

Les usages numériques ne font que progresser et leur impact sur la planète aussi. **En 2019, l'empreinte du numérique sur l'environnement représente 4,2% de la consommation mondiale d'énergie et 3,8% des émissions de gaz à effet de serre**, selon une étude du cabinet d'experts GreenIT. Elle équivaut à deux à trois fois l'empreinte de la France. Et le numérique devrait encore augmenter ses impacts sur l'environnement dans les années à venir. **En 2025, elle devraient se rapprocher de 6%** de l'empreinte de l'humanité. Les **émissions de gaz à effet de serre du numérique devrait quant à eux monter à 5,5%**. Aujourd'hui, GreenIT recense déjà pas moins de 34 milliards d'équipements (télévisions, smartphones et objets connecté : box internet, montres, éclairage, assistant vocaux, thermostat, gps, robots…) pour 4,1 milliards d'utilisateurs dans le monde. Ces équipements constituent la principale source d'impacts du numérique, devant les centres informatiques hébergeant les serveurs et le réseau reliant les utilisateurs entre eux et aux serveurs. Alors que l'informatique — ordinateurs et dispositifs d'affichage associés — concentrait autour de 40% du total des impacts du numérique en 2010, un basculement s'opère depuis 2015 et accélère jusqu'en 2025, avec principalement **3 nouvelles sources d'impacts, précise GreenIT, évoquant les télévisions, les smartphones et les objets connectés.**

Source : Business Insider France

GOUVERNANCE

Les sociétés cotées améliorent la transparence de leur gouvernance

Selon le dernier panorama de la gouvernance Ernst&Young, les conseils d'administration évoluent : **les administrateurs indépendants sont désormais majoritaires, dans le SBF120 les administrateurs salariés atteignent 8% et les femmes représentent 44,7%** (pour un seuil légal de 40%). En revanche **l'équilibre homme femme dans les instances de gouvernance est au point mort** avec **81% d'hommes** en leur sein et seulement 9 femmes premières dirigeantes. Majoritaire dans les comités RSE et les comités d'audit, les femmes ne pèsent qu'un tiers des comités stratégiques. L'année a été marquée par **beaucoup d'efforts de transparence**, notamment en matière de compétences des administrateurs et sur les thématiques abordées par le conseil. La **création de valeur à long terme et le développement durable** deviennent la deuxième thématique traitée par les conseils (61% contre 39% en 2018) derrière la stratégie et la croissance externe. Si les trois quarts des sociétés du CAC 40 présentent désormais les domaines de compétences au sein du conseil (contre seulement un quart en 2018), l'analyse relève cependant que les compétences restent très classiques. Il **manque encore de spécialistes de la transformation digitale, des technologies disruptives, ou de la R&D**. Parallèlement, l'évaluation des conseils s'améliorent : 24% des entreprises du SBF 120 (contre 8% en 2018) réalisent une analyse annuelle de la contribution de chaque administrateur et demandent une évaluation externe au moins tous les trois ans. Par contre, **l'étude invite les entreprises à faire des efforts en matière gestion des risques**. En effet, les comités d'audit n'ont pas systématiquement une cartographie des risques à jour et hiérarchisée. Seulement 57% des sociétés cotées déclarent procéder à des tests réguliers de leur dispositif de contrôle interne.

Source : L'AGEFI

RESPONSABILITE SOCIETALE

Les entreprises veulent passer à la comptabilité verte pour mieux mesurer leur performance globale

La **Chaire de comptabilité écologique** a été lancée officiellement le mardi 3 septembre 2019 à l'UNESCO à Paris. Créée en janvier 2019 à la suite d'un accord de partenariat signé le 21 novembre 2018, elle rassemble les Universités de Reims, de Paris-Dauphine, le CROEC de Paris Île-de-France à l'initiative de la Fondation AgroParisTech. **Son objectif principal est de permettre le développement de nouvelles méthodes comptables au service de la transition écologique**, une comptabilité 3.0 qui ne se limite pas aux aspects financiers. Ces méthodes doivent aider à la **prise en compte des données extra-financières**, déjà obligatoire dans les rapports des grandes entreprises.

Source : Novethic, Compta Online

EN BREF

- Le groupe d'experts techniques qui travaille sur le plan d'action finance durable de la Commission Européenne vient de rendre ses préconisations sur la **composition des indices boursiers liés au climat**. Exclusions d'activité carbo-intensive, part verte significative, décarbonisation progressive… la méthodologie recommandée doit mettre de l'ordre dans l'offre d'indices climat. **Elle devrait être adoptée après consultation début 2020.**
- Le **référentiel du label ISR pour les fonds immobiliers** a été validé par Bercy et attend la validation finale par l'AMF qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année. Il fixera des **objectifs de critères ESG**, d'un **système de rating**, de **transparence** sur les reportings et **d'amélioration de la note extra-financière.**

CONTACT

- Murielle HERMELLIN
Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr
- Didier MARLIERE

GROUPE BRED

FLASH INFO ISR+

DECEMBRE 2019 – NUMERO 29

PROMEPAR ASSET MANAGEMENT

"L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – Définition AFG-FIR

GOUVERNANCE

La rémunération des dirigeants des sociétés françaises

Selon le rapport de Proxinvest réalisé sur l'exercice 2018, la rémunération totale moyenne dans le CAC 40 a **augmenté de 12% pour atteindre un niveau record de 5 773 723€** (avec une médiane à 4 122 802€). Ce niveau de revenu correspond à **277 SMIC**, soit 152 fois le salaire brut moyen des Français ou encore 90 fois la rémunération moyenne des salariés du CAC40. « *La hausse des rémunérations des dirigeants en 2018 a été* ***trois fois plus rapide*** *que celle des salariés* » déclare Loïc Dessaint directeur général de Proxinvest. Cette hausse s'explique en partie par la **hausse du Top 4** : Bernard Charlès, Directeur Général de **Dassault Systemes** a perçu 33,1 millions d'euros (+34,6%), dont 30 millions€ d'actions, François-Henri Pinault, PDG de **Kering** a perçu 17,3 Millions€ (+75,7%), Carlos Ghosn PDG de **Renault** 14,3 millions€ (+12,1%) et Douglas Pferdehirt, PDG de **TechnipFMC PLC** a perçu 11,7Millions d'euro (+10,7%). Au total sur l'ensemble du SBF120, **22** Présidents exécutifs ont une rémunération excédant 5M€ dont 4 au-delà de 10M€. Autre fait marquant, **59%** des sociétés ayant des performances inférieures à la médiane ont vu la rémunération de leur dirigeant augmenter… Inversement, 20% des sociétés ayant des performances supérieures à la médiane ont vu la rémunération de leur dirigeant diminuer (ex. : Biomérieux qui se place 12ème des meilleures performances sur la période et dont la rémunération du dirigeant a baissé de 36%). Proxinvest pointe aussi du doigt les sociétés cotées en France mais **de droit étranger**, qui ne sont donc pas soumises aux mêmes règles du jeu que les sociétés de droit français : « *cela crée une* ***distorsion*** *et* ***nuit à l'image de la place de Paris****. Euronext devrait exclure de ses indices les sociétés qui ne jouent pas avec les mêmes règles que les Français* » conclut Loïc Dessaint. L'introduction dans la **loi Pacte** du **ratio d'équité** (niveau de rémunération des dirigeants au regard de la rémunération moyenne et médiane des salariés) permettra-t-il une meilleure responsabilisation des administrateurs et actionnaires et l'essor d'un nouveau référentiel interne à l'entreprise ? L'avenir nous le dira…

Source : Proxinvest

Bilan des Assemblées générales 2019 en France

Le Bilan des Assemblées générales du SBF120 révèle entre autre qu'**1 résolution sur 13 a été contestée par plus de 20%** des voix - pour rappel, une résolution non approuvée à plus de 80% des voix est considérée comme « **sensible** » c'est à dire particulièrement contestée par les actionnaires. Parmi les sociétés les plus contestées, on peut citer **Iliad** qui a obtenu un taux d'approbation moyen de seulement **68,4%**. Les résolutions les plus contestées ont été une nouvelle fois celles concernant les **dispositifs anti OPA** et les **rémunérations**. Par ailleurs, **10 résolutions externes** ont été soumises au vote (contre 14 en 2018) : 5 chez Orange, 3 chez Essilor Luxottica, 1 chez EDF et 1 chez Scor SE.

Si aucune n'a obtenu le nombre de voix nécessaires pour être approuvée, deux des trois résolutions déposées par une coalition d'actionnaire chez Luxottica ont quand même atteint **34,15% et 43,70%** des voix, avec un taux de soutien des minoritaires de respectivement **60,12% et 76,9%** des voix.

Source : Proxinvest

Les gérants face aux résolutions d'actionnaires

Une récente étude de l'ONG britannique Share Action pointe la **forte disparité** entre gérants européens et américains sur le **soutien aux résolutions** déposées par des actionnaires : alors que les européens soutiennent en moyenne près de **70%** des résolutions externes, les gérants américains n'en soutiennent que **10%**. Parmi les plus engagés, Crédit Suisse AM avec 100% de soutien suivi de près par des sociétés de gestion anglaises ou allemandes ; la société de gestion française la mieux placée est Axa IM avec 78,7% de soutien. A l'inverse, aux USA, le moins bon « supporter » est **Black Rock**, avec seulement **6,7%** de soutien. Le plus grand gérant au monde avec plus de 6 800 milliards de dollar d'encours, se défend en avançant le fait de privilégier l'engagement direct avec les émetteurs. Si le dialogue est effectivement une composante indispensable de l'engagement, le problème est que, contrairement aux votes, il est très difficile de mesurer l'impact d'un dialogue… surtout quand on refuse de nommer et de communiquer sur les entreprises contactées.

Source : Les Echos

RESPONSABILITE SOCIETALE

Les entreprises européennes surperforment en RSE

Une enquête mondiale d'évaluation RSE, **scannant les pratiques environnementales, sociales, d'éthique des affaires et d'achats responsables**, menée sur 36 000 entreprises par Ecovadis, montre que **les entreprises européennes se classent en tête** avec une note de 50,5 sur 100 pour les grandes entreprises alors que la moyenne mondiale est de 41,3 ; de même les PME européennes sont au-dessus du lot des autres zones géographiques. Une des explication est qu'en France la loi Sapin 2 a fortement mobilisé les acteurs en introduisant "**le devoir de vigilance**" qui impose aux entreprises de s'intéresser aux pratiques de leurs sous-traitants et la mise en œuvre de plan anti-corruption. Les grandes entreprises **chinoises** sont, quant à elles à la traîne avec une note de 33,6. Vu sous le prisme des secteurs, cette analyse RSE fait apparaître une grande diversité : **l'agroalimentaire** et **l'industrie lourde** sont nettement au-dessus de la moyenne ; il faut dire que le premier secteur est très régulé pour des questions de sécurité alimentaire, et que le second, qui inclut la chimie et les matériaux, affronte à la fois des questions de sécurité et de gros enjeux en matière d'empreinte carbone. La **construction** et le **transport** quant à eux **sous-performent**. Dans le secteur de "**l'advanced manufacturing**", qui comprend principalement l'électronique, on constate un gros écart entre les PME et les grandes entreprises en faveur de ces dernières.

Source : L'Usine Nouvelle

Traçabilité dans le secteur minier : de nouvelles exigences

Comment **s'assurer** que les composants des **smartphones** respectent les normes environnementales et sociales ? Comment être sûr que le **lithium** des batteries n'a pas entraîné la destruction d'un **écosystème** précieux, ou que le **cobalt** des téléphones n'a pas été extrait par un enfant au péril de sa vie ? Pour tous les acteurs de l'industrie, le sujet de la responsabilité sociale et environnementale **monte en puissance** sous la pression conjointe de l'opinion publique et des investisseurs, qui demandent de plus en plus de **garanties éthiques** pour leurs placements. Signe de l'importance de ces nouvelles exigences, la grande bourse aux métaux de Londres, le London Metal Exchange (LME) a récemment dévoilé les critères qui s'imposeront aux utilisateurs de sa plate-forme en 2023. Ils devront respecter les normes éthiques de l'OCDE et assurer une **meilleure traçabilité** des métaux vendus. Si la date de 2023 peut sembler lointaine, il s'agit surtout de proposer un calendrier « raisonnable » pour ne pas désavantager les petites mines vis-à-vis des géants du secteur, argumente la LME.

Source : Les Echos

SOCIAL

G4S exclue de l'univers d'investissement du fonds souverain norvégien

L'entreprise britannique G4S **leader mondial dans le domaine de la sécurité**, est régulièrement citée dans des affaires liées à des atteintes aux droits humains. Après enquête, le fonds norvégien a constaté que G4S employait au Qatar et aux Emirats Arabes Unis, de nombreux travailleurs migrants en provenance d'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Népal…). Des migrants, qui avaient dû s'endetter pour accéder à un emploi (jusqu'à 1 800 dollars), percevaient un salaire compris entre 130 et 170 dollars, étaient privés de leurs passeports, soumis à de nombreuses heures de travail non payées et faisaient l'objet d'intimidations et de menaces de licenciement… Le **Conseil d'éthique du fonds** a indiqué qu'il existait « un **risque inacceptable** que la société contribue à des **violations systématiques des droits humains** ». L'entreprise, qui était au courant de sa mise sous surveillance, a répondu qu'elle avait pris des mesures pour améliorer la situation, mais le Conseil estimant que ces mesures étaient insuffisantes pour mettre un terme aux abus a annoncé qu'il inscrivait G4S sur sa **liste noire**. A la suite de cette annonce, le cours de l'action de l'entreprise a **chuté de 3,5 % en deux heures**.

Source : Impact Entreprise

ENVIRONNEMENT

L'Europe devient le premier continent à déclarer l'urgence climatique

A la veille de la **COP25** qui aura lieu du 2 au 13 décembre à Madrid, les eurodéputés viennent de décréter **l'état d'urgence climatique et environnemental**. Plusieurs pays ont déjà déclaré l'urgence climatique, à l'instar du Royaume Uni ou de la France, mais **jamais un continent n'avait franchi le pas.** Ce texte adopté à 429 voix, 225 contre et 19 abstentions, qui n'est pas contraignant, s'inscrit dans une **dynamique « verte »**. Ursula von der Leyen, nouvelle présidente de la Commission européenne a promis un « **green deal européen** » dès les 100 premiers jours de son mandat avec la **première loi européenne pour le climat**, dont l'objectif est de faire de l'Union européenne le premier continent neutre en carbone dès 2050.

Source : Novethic

La Banque européenne d'investissement cessera dès 2022 de financer de nouveaux projets liés aux énergies fossiles, y compris le gaz

"*Nous allons* ***arrêter de financer les énergies fossiles*** *et nous allons* ***lancer la plus ambitieuse stratégie d'investissements pour le climat de toutes les institutions financières publiques dans le monde***", a communiqué le 14 novembre le Président de la BEI. Evoqué dès juillet dernier, la décision au sein du conseil d'administration a donné lieu à **d'intenses débats**. Plusieurs ONG avaient dénoncé les hésitations autour de l'inclusion des projets liés au gaz, la moins émettrice en CO_2 des énergies fossiles. En effet, la Commission européenne a plusieurs fois souligné le rôle du gaz dans la transition énergétique du continent ; mais finalement, elle a soutenu la nouvelle politique de la BEI, satisfaite notamment d'un "arrangement transitoire pour l'abandon progressif des projets gaziers…". Outre cette annonce phare, la BEI **prévoit de "débloquer" jusqu'à 1.000 milliards d'euros** d'investissements dans l'action pour le climat et le développement durable au cours de la prochaine décennie : d'ici 2025, un euro sur deux investi par la BEI sera dédié à des projets environnementaux.

Source : AFP

EN BREF

- Le gouvernement a **modéré son ambition** sur l'une des mesures les plus contestées du projet de loi anti gaspillage pour une économie circulaire. Avant toute mise en place, la **consigne des bouteilles en plastiques**, rejetée en septembre par le Sénat, sera d'abord expérimentée sur les territoires volontaires, notamment en outre-mer.
- **Hydrogène** : **Renault** a intégré dans son offre d'utilitaires 2 modèles fonctionnant partiellement à l'hydrogène. **Toyota**, pionnier dans le domaine, a dévoilé la 2ème génération de sa Mirai 100% hydrogène. De son côté, **Air liquide et Engie** viennent d'annoncer un partenariat public-privé pour développer un projet visant à produire de l'hydrogène renouvelable **par électrolyse de l'eau** à partir d'énergie solaire.
- La France a décidé d'ajouter **Anguilla**, les **Iles Vierges**, Les **Bahamas** et les **Seychelles** sur sa liste noire des paradis fiscaux.

CONTACT

- Murielle HERMELLIN
Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr
- Didier MARLIERE

GROUPE BRED

PROMEPAR ASSET MANAGEMENT

ANNEXE : REPORTING BRED SELECTION ISR

BRED SELECTION ISR

PROMEPAR
ASSET MANAGEMENT

Caractéristiques

PEA

A risque plus faible — A risque plus élevé
Rendement potentiel plus faible — Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Profil de risque et de rendement

5 ans
Horizon de placement recommandé

* Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Titres et fonds

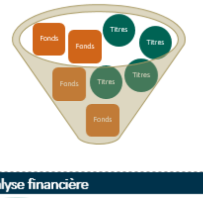

Processus de gestion

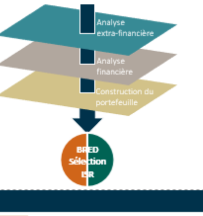

Analyse extra-financière

TITRES

- **Exclusion** tabac, pornographie, jeux d'argent, charbon thermique
- Sélection des entreprises ayant les **meilleures pratiques** de développement durable indépendamment de leur secteur (best in universe) selon notre analyse
- Sélection des entreprises ayant **amélioré** leurs pratiques ESG (best effort)

FONDS

- Analyse rigoureuse du Process **ISR**, des notations **ESG**, de la Politique de **vote**, de la politique **d'engagement**, des **impacts** extra financiers, des reporting mensuels, semestriels et annuels

- **Dialogue** avec les émetteurs, dépôts de résolutions externes…
- Suivi des **controverses et du respect des conventions internationales**

Analyse financière

TITRES

Etude des fondamentaux en analysant notamment :

- Les perspectives futures de croissance
- La qualité de la structure financière
- Les éléments structurels tels que les parts de marché, les barrières à l'entrée, les avantages compétitifs et la qualité des équipes de management
- Les éléments déclencheurs d'une appréciation du prix

FONDS

Les aspects particulièrement suivis sont :

- Le processus de gestion
- L'organisation générale de la société de gestion
- Les performances passées et les indicateurs de risque
- Les équipes de gestion

Objectifs du Développement Durable spécifiques (ODD)

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT — 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE — 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE — 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Partage

25% des frais de gestion *(après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions)* sont reversés à des associations et fondations impliquées dans la **transmission du savoir, l'égalité des chances.**

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ — 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Promepar Asset Management – Titulaire de l'agrément N°GP 92-17 – Tour Franklin – Paris La Défense Cedex – 01 40 90 28 60 – www.promepar.fr

Les informations présentées ci-dessus ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La valeur de l'investissement peut varier au gré des fluctuations du marché et l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant de capital investi, les OPC présentant un risque de perte en capital. Les frais de gestion sont inclus dans les performances. L'accès aux produits et services présentés ici peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun et peut être modifié ultérieurement.

BRED SELECTION ISR — Novembre 2019

Données au 29 Novembre 2019

PROMEPAR ASSET MANAGEMENT

PRI Principles for Responsible Investment — Promepar AM est signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)

EQUIPE DE GESTION

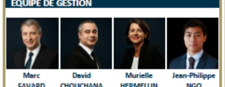

Marc FAVARD	David CHOUCHANA	Murielle HERMELLIN	Jean-Philippe NGO
Gérant	Gérant	Responsable ISR	ISR

CARACTERISTIQUES DU FONDS

Classification	Actions des pays de l'Union Européenne
Durée de placement recommandée	5 ans (minimum)
Eligibilité	PEA

OBJECTIF DE GESTION

Rechercher une performance nette de frais supérieure à l'indice Euro Stoxx 50 DNR sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum), à travers des investissements en parts d'OPC et/ou d'actions, prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et majoritairement de la zone euro. Le Fonds est éligible au PEA.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

1	2	3	4	5	**6**	7

INDICATEUR DE REFERENCE

*EUROSTOXX 50 DNR (SXST)

ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net (en Euros)	7 555 513 €
Valeur liquidative	104,2 €

CARACTERISTIQUES

Date de création	18 sept. 2019
Forme juridique	FCP
Catégorie de part	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Code ISIN	FR0013433703
Ticker Bloomberg	BRSISRC FP
Frais de souscription (Max)	1,00%
Frais de rachat	0,00%
Frais courants (Estimés)	2,00%
Frais de gestion fixes (Max)	1,50%
Frais de gestion variables	Néant
Frais indirects (max)	2,50%
Conditions de souscriptions et de rachats	Chaque jour de Bourse ouvré avant 12h
Société de gestion	PROMEPAR AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fund Administration

PERFORMANCES

PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

	Création	
Fonds		
Indicateur de référence*		
Ecart de performance		

Volatilité du Fonds	Non Significatif
Volatilité Ind. de référence	Non Significatif

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE

Le fonds ayant été lancé le 18 septembre 2019, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

VALEUR LIQUIDATIVE

- Valeur de la part au 18/09/2019 (date de création) : 100,00€
- Valeur de la part au 29/11/2019 : 104,20€

***25% des frais de gestion** (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions), sont réservés à des associations et fondations impliquées dans la transmission du savoir et l'égalité des chances.*

COMMENTAIRES DE GESTION

Les marchés d'actions ont continué à progresser durant ce mois de novembre. Et, il est intéressant de souligner que les investisseurs s'enhardissent un peu plus. Ils commencent à s'intéresser aux valeurs moyennes. Ils craignent moins de se positionner sur les secteurs cycliques et les valeurs financières. Et, pour insister sur ce regain de confiance, on doit souligner la baisse continue de la volatilité, le calme des cours de l'or et le repli du yen contre le dollar. Sur les marchés obligataires, les gérants sont plus circonspects avec des taux qui restent stables sur le mois. Quant au pétrole et aux métaux, ils vivent au gré des nouvelles d'un accord commercial sino-américain tant attendu mais qui se fait toujours désirer…

Nous sommes restés très investis sur le portefeuille en 2019 principalement pour quatre raisons : le soutien inconditionnel des banquiers centraux avec le revirement de la politique monétaire de la Fed en début d'année, le positionnement très prudent et attentiste des investisseurs, et notre capacité à trouver des valeurs de qualité capables de délivrer de bons résultats dans un environnement incertain. Il est aussi important d'évoquer l'attrait relatif des actions européennes avec des dividendes supérieurs à 3% à comparer avec le rendement quasi nul voire négatif des placements obligataires.

Ce qui nous manquait, c'était la possibilité de se rassurer sur un scénario d'une croissance macro-économique mondiale en 2020 qui fléchirait autour de 3% sans sombrer dans des hypothèses de repli plus négatives. Il semble enfin possible, que sur ce point, des éléments plus favorables puissent se concrétiser et permettre de donner un nouvel élan aux actions.

Nous espérons un recul des risques politiques sur le front de la guerre commerciale et du Brexit. Les dirigeants américains et chinois ont des intérêts communs, notamment le président Trump qui brigue un second mandat. Les Britanniques, en repoussant à trois reprises, la date limite pour déclencher le Brexit, ont démontré qu'ils ne souhaitaient pas une sortie sans un accord signé avec Bruxelles.

Il est possible aussi de chausser des lunettes moins noires quant à l'évolution de la conjoncture économique. Les dernières statistiques économiques montrent un léger redressement de l'activité dans les biens d'investissement. La consommation se tient très convenablement. Les effets de taux très bas supportent l'activité et de nouvelles politiques budgétaires ont été activées partout dans le monde. Tout cela milite, pour nous, pour un scénario économique moins anxiogène en 2020 avec des croissances de bénéfices attendues autour de 10% qui sont, à ce stade, peut-être un peu ambitieuses….

Nous avons durant ce mois renforcé notre position sur le fonds **Métropole Euro SRI** dont le positionnement sur les grandes capitalisations avec une orientation de type « value » nous semble pertinente en ce moment.

Nous avons rencontré **Sopra Steria**, un des acteurs majeurs de la transformation digitale en Europe. L'entreprise nous avait séduit par la progression rapide de ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Cette progression devrait se poursuivre puisque les ambitions sont grandes alors que de nombreux dispositifs sont déjà mis en oeuvre. Nous pouvons par exemple citer la mise en place de primes pour ses collaborateurs réduisant leurs empreintes carbone lors des déplacements, ou encore l'accompagnement d'enfants défavorisés pour leur donner un accès à l'éducation, ou encore la promotion du numérique auprès des jeunes filles. Ses activités verticales, sa stratégie de proximité et sa capacité d'innovation, placent Sopra Steria en bonne position pour les évolutions de demain au sein d'un marché bien orienté et en pleine croissance en Europe. Le redressement de sa division logiciel bancaire et sa montée de gamme dans le conseil sont des moteurs supplémentaires.

PROMEPAR AM - Tour Franklin - La Défense 8 - 92042 Paris La Défense. Agréée par l'AMF le 7 Octobre 1992 sous le numéro GP 92-17

SYNTHESE DU PORTEFEUILLE

ANALYSE DES LIGNES OPC DU PORTEFEUILLE

Fonds	Poids (75,31%)	Argumentaire de sélection[1]	Label ISR[2]	Taux de sélectivité[3]	Empreinte carbone	Rapport d'impact	Rapport d'engagement	Nb lignes en portefeuille	Perf. 2019	Perf. 3 ans
				Données ESG provenant de la société					Performances	
Echiquier Positive Impact Europe	16,41%	IMPACT	✓ (label)	30%	✓	✓	✓	38	30,97%	Non significative*
DNCA Invest Semperosa	16,70%	IMPACT	✓ (label)	30%	✓	✓	✓	40	27,23%	Non significative*
OFI RS Euro Equity	16,56%	CONVICTION	✓ (label)	80%	✓	—	✓	63	25,08%	30,44%
Metropole Euro SRI	18,20%	CONVICTION	✓ (label)	80%	✓	✓	✓	36	14,25%	8,48%
Phitrust Active Investors France	7,44%	ENGAGEMENT ACTIONNARIAL	—	Réplication du CAC 40	—	—	✓	40	26,70%	31,84%

Source : Bloomberg

Nous attirons votre attention sur le fait que les fonds ci-dessus présentent principalement un risque de perte en capital, ainsi qu'un risque actions. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La composition du portefeuille n'est pas figée dans le temps. **Les fonds Echiquier Positive Impact Europe et DNCA Invest Semperosa ont moins de 3 ans d'existence.*

ANALYSE DES LIGNES ACTIONS DU PORTEFEUILLE

Fonds	Pays	Poids (24,16%)	Argumentaire de sélection[4]	Objectifs du Développement Durable[5]	Note ESG[6]	Progressions ESG[6]	E	S	G	PER 2020 (e)	Rendement 2019 (e)[7]	Perf. 3 ans
					Classement ESG (Quintile)					Données financières		
Axa	France	3,38%	Note ESG	8	1/5	5/5	1/5	1/5	1/5	8,5x	5,87%	12,25%
Edenred	France	3,24%	Progression ESG	8	2/5	1/5	2/5	3/5	2/5	28,7x	2,20%	125,93%
Infineon	Allemagne	3,56%	Note ESG et progression ESG	8, 9	2/5	2/5	2/5	1/5	2/5	22,3x	1,39%	21,06%
Seb	France	3,27%	Note ESG	8, 9, 13	1/5	3/5	2/5	1/5	3/5	14,9x	1,56%	8,59%
Sopra Steria	France	3,70%	Progression ESG	8	3/5	1/5	1/5	4/5	3/5	11,4x	1,60%	43,05%
Valeo	France	3,57%	Note ESG et progression ESG	8, 9	1/5	2/5	2/5	1/5	2/5	14,2x	3,50%	-32,23%
Veolia	France	3,44%	Note ESG	6, 13	1/5	2/5	2/5	1/5	1/5	16,5x	4,25%	42,40%

Source : Bloomberg, Factset et Vigeo-Eiris

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La composition du portefeuille n'est pas figée dans le temps.

GLOSSAIRE

(1) ***Conviction*** : *ISR à forte sélectivité ESG sur les critères ESG.*
Conviction : *ISR à forte sélectivité ESG avec un impact mesurable, en lien avec les ODD.*
Engagement actionnarial : *ISR axé sur la gouvernance, avec un dialogue permanent constructif avec les émetteurs.*
Thématique : *fonds investi dans une ou plusieurs thématiques précises (eau, environnement, emploi, …) avec une sélectivité ISR.*

(2) *Label ISR français porté par les pouvoirs publics*

(3) ***Taux de sélectivité*** : *% de valeurs restant éligibles au fonds après l'analyse extra-financière.*

(4) ***Note ESG*** : *la valeur a une des meilleures Notes ESG parmi notre univers de départ.*
Progression ESG : *la valeur a une des meilleures progressions de note ESG (sur plusieurs années), en excluant de l'analyse les 20% des valeurs ayant les moins bonnes notes ESG.*

(5) *Le fonds privilégie dans sa sélection des valeurs participant à l'un des 4 ODD suivants :*
- Eau propre et assainissement
- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructure
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

(6) ***Notes ESG*** : *les valeurs sont réparties en quintiles (5 groupes) selon leur note ESG. Le premier quintile (1/5) constitue le groupe des 20% de valeurs ayant les meilleures notes ESG. Le calcul des quintiles se fait selon les notes de Vigeo-Eiris.*
Progressions ESG : *les valeurs (en excluant celles ayant les moins bonnes notes ESG) sont réparties en quintiles (5 groupes) selon la progression de leur note ESG.*

(7) ***Rendement 2019 (e)*** : *rendement estimé du dividende pour l'année 2019.*

PROMEPAR AM - Tour Franklin - La Défense 8 - 92042 Paris La Défense. Agréée par l'AMF le 7 Octobre 1992 sous le numéro GP 92-17

Ce document a pour objectif d'informer le lecteur de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPCVM concerné. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs pour l'investisseur (DICI). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques y afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSÉES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni un conseil d'investissement. Les opinions émises dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Il est recommandé, avant tout investissement, de LIRE ATTENTIVEMENT LE PROSPECTUS ET LE DICI DE L'OPCVM souscrit. Les informations figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérification par les commissaires aux comptes et ne sauraient engager la responsabilité de PROMEPAR AM. Ce document est la propriété intellectuelle de PROMEPAR AM. Le prospectus et le DICI de l'OPCVM sont disponibles chez PROMEPAR AM et sur www.promepar.fr

LEXIQUE

Convention d'Ottawa : Traité international de désarmement des nations Unies entré en vigueur le 1er mars 1999, interdisant l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel

Convention d'Oslo : Traité international de désarmement déposé par les Nations Unies entré en vigueur le 1er aout 2010 interdisant la production, l'emploi, le stockage et le transfert de armes à sous munition.

ESG : Environnement, Social et Gouvernance.

Ces trois termes correspondent aux piliers de l'analyse extra-financière. Ils permettent d'évaluer l'exercice de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

GES : Gaz à effet de serre.

Gaz présents dans l'atmosphère terrestre transparents aux rayons du soleil mais opaques aux rayonnement infrarouge émis par la terre, contribuant ainsi à un effet de serre. Cet effet est naturel et indispensable, mais l'augmentation des GES modifie la composition chimique de l'atmosphère et entraine l'apparition d'un effet de serre additionnel responsable, en grande partie, des changements climatiques. Ces GES sont d'origine naturelle GES (eau, dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, ozone et industrielle (hydrocarbures, fluorocarbures, hydrochlorofluorocarbures, tétrafluorométhane, hexafluorure de soufre…).

GSM : Gestion Sous Mandat

ISR : Investissement Socialement Responsable.

Placements qui visent à concilier performance économique et impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance en finançant des entreprises et des entités publiques qui contribuent au développement durable.

ODD : Objectifs du Développement Durable : rédigés par l'ONU en, 2015, ils visent d'ici 2030, à éradiquer la pauvreté, protéger la planète, assurer la paix et la prospérité de tous à travers 17 objectifs déclinés en 165 cibles.

RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises.

Le terme correspond à l'application des principes du développement durable au sein des entreprises. C'est l'intégration, en sus des critères économiques usuels, des enjeux environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance à leurs activités et à leurs relations avec l'ensemble de leurs parties prenantes

TEE : Transition Energétique et Ecologique

Pour plus d'informations :

Promepar Asset Management
Tour Franklin - La Défense 8 - 92042 Paris la Défense Cedex
Murielle Hermellin – Responsable du développement ISR
murielle.hermellin@bred.fr